

Carantec

N°6
JANVIER 2024

GRAND ANGLE

LE MAGAZINE DE LA VILLE
DE CARANTEC

20

BELLE ANNÉE

24

À PRÉSERVER

La rénovation
de l'île Louët

P.14

À EXPLORER

Une tempête
XXL

P.09

À DÉCOUVRIR

Une offre
éducative
diversifiée
et de qualité

P.20



À SUIVRE

Votre installation d'assainissement n'est pas conforme ? Des aides financières existent

04

À REVOIR

06

À FEUILLETER



09

À EXPLORER

UNE TEMPÊTE XXL

État des lieux de la commune un mois après

3 questions à Julien Boulais

L'effacement réseaux, une priorité pour la commune



À PRÉSERVER

La rénovation de l'île Louët
Mieux circuler à Carantec
Un chaussidou, c'est quoi ?

18

À PARTAGER



À DÉCOUVRIR

Une offre éducative diversifiée et de qualité

22

EXPRESSION DES ÉLUS

23

À NOTER

Directrice de publication : Nicole Ségalen-Hamon
Photos et illustrations : Ville de Carantec,
Thibault PORIEL, Le Télégramme, Ulrich GRÜMMER
et Claude SIMON.
Conception et mise en page : D'une idée l'autre
Impression : Clôître imprimeurs
Imprimé sur papier recyclé
Distribution : Ville de Carantec
Tirage : 3 000 exemplaires

GRAND ANGLE - CARANTEC
BP 14 - 29 660 Carantec
T 02 98 67 00 30 - F 02 98 67 07 44
secretariat@ville-carantec.com
www.ville-carantec.com

ÉDITO



*Chères Carantécoises,
Chers Carantécois*

L'année 2023 s'achève, elle aura été riche en événements marquants pour notre ville, certains festifs comme la fête de la musique et la magnifique semaine de l'huître et d'autres beaucoup moins comme la tempête Ciaràn qui est venue violemment balayer notre commune. La nuit du 1^{er} au 2 novembre, nous avons tous eu peur. Si les dégâts n'ont été que matériels, certains ont dû supporter un isolement de plusieurs jours dans un inconfort majeur privé d'électricité et de chauffage.

Merci pour votre patience, merci aux Carantécois qui ont solidairement ouvert leur porte, merci aux élus qui se sont mobilisés et aux services municipaux qui ont été à pied d'œuvre pour intervenir le plus rapidement possible merci également aux agents de Enedis venus de toute la France.

La vie continue...

Les projets communaux avancent, nous gardons le cap et nous ne nous décourageons pas.

Depuis le début de notre mandat, nous vous avons invités à 3 réunions publiques. Vous avez été nombreux à assister à la dernière qui concernait le schéma de déplacement et la mobilité. Je peux vous assurer que nous avons entendu les remarques et suggestions de certains administrés sur les sujets de la sécurité routière, des stationnements, de l'amélioration de la navette estivale ou encore du développement des cheminements doux.

En 2024, nous serons fidèles à notre rendez-vous annuel. Nous vous convions à une réunion publique « bilan et perspectives » le jeudi 15 février à 18 h 30 au centre nautique. Nous vous attendons nombreux.

Au nom de toute la municipalité, je vous adresse tous nos meilleurs vœux, et je souhaite à toutes et à tous de vivre des moments privilégiés de fraternité et de bonheur partagé.

Très bonne année 2024.

Nicole Segalen-Hamon
Maire

*Karantegadez,
Karantegad ker,*

Ar bloavezh 2023 'zo oc'h ober e zalaroù. Ur bloavezh pinvidig gant darvoudoù heverk evit ar gêr, en o zouesk festoù, evel Gouel ar sonerezh ha ken meurzeudus all, sizhunvezh an istr ha traou all euzhus evel ar gorventenn Ciaràn, hag a zo deuet da skubañ ar gumun. E oamp an holl o krenañ gant an aon nozvezh an deiz kentañ ha an eil a viz Du. Traou 'zo bet distrujet ha tud 'zo a zo chomet pell hep tredan ha tommerezh.

Trugarez vras evit ho pasianted ha trugarez Karantegiz evit ho kenskoazell. Digoret hoc'h eus ho torioù pa oa ezhomm. Trugarez d'an dilennidi ha da servijoù ar gumun atav war ar pont, ha da labourien Enedis o tont eus Bro-C'hall a-bezh.

Dalc'h a ra ar vuhez en dro.

Raktresoù a gumun a ya war-raok, dalc'h a reomp d'ar stur, kalon atav!

Abaoe penn kentañ hol leuriadur hon eus kinniget deoc'h tri emvod publik. Tud 'zo bet evit an hini diwezhañ diwar ar mont ha dont.

Gwir eo! Kinnigoù 'zo bet graet deomp war ar surentez war an hentoù, evit gwellaat ar mont ha dont e-pad an hañv hag ar gwennodennoù skañv.

Er bloavezh 2024 e chomimp feal d'hon emgav ar bloaz. Kinnig a reomp un emvod publik «Bilañs ha raktresoù» ar yaou 15 a viz C'hwevrer da 6e hanter e kreizenn bageal. Deuit niverus!

E anv ar strollad-kêr : Bloavezh mat deoc'h, ha hetañ a ran deoc'h amzerioù a vreudeuriezh hag eürusted lodennet.

Bloavezh mat deoc'h evit 2024!

Nicole Segalen-Hamon,
Itron Vaer. Traduit par Bernez Tangi

INTERVENTION DE L'ASSOCIATION DES PARALYSÉS DE FRANCE (APF)

L'APF, reconnue d'utilité publique, est une association historiquement spécialisée dans le handicap moteur. À la demande de la municipalité, elle est intervenue fin novembre pour dresser un bilan sur les questions d'accessibilité des bâtiments, mais aussi sur les dévers, revêtements, ressauts ou autres mains courantes dans l'espace public. Dans tout projet, l'association a insisté sur l'importance de la mise en situation afin de coller au plus près aux besoins des personnes.

SUCCÈS POUR LA DICTÉE DE CARANTEC CULTURE !

Fin octobre, Carantec Culture a organisé pour la première fois un concours de dictée qui s'est tenu en mairie. Dans une ambiance bon enfant, 114 candidats ont planché sur la dictée de Bernard Pivot qu'il avait lue en novembre 2000 au centre des Congrès des Sables-d'Olonne, à l'occasion du départ du 4^e Vendée Globe.



REPAS DES AÎNÉS

Offert par le CCAS, le repas des anciens s'est tenu le dimanche 26 novembre. Il a rassemblé 85 personnes à la base nautique. Moment particulièrement convivial, où ont été honorés les doyens présents à ce repas : Mme Denise Picard et M. Bernard Cissé. Cet après-midi festif s'est terminé par une représentation musicale de Brujun qui a ravi l'assistance.

CHAPELLE DE CALLOT

La Chapelle de Callot a une importance locale en tant qu'élément du patrimoine culturel breton. C'est pourquoi la commune a décidé d'entamer une valorisation du site par un nouvel éclairage ainsi qu'un vaste programme de restauration. En partenariat avec la Fondation du patrimoine, la ville a lancé une souscription où chacun peut participer au financement de ces travaux.



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Un grand bravo aux conseillers municipaux enfants pour leur enthousiasme et leur dynamisme pendant les deux années de mandat.

TRANSFO JEUNES

Les enfants du Conseil municipal des jeunes ont réalisé un graff sur le transformateur électrique de Pen al Lann avec l'aide de l'artiste Mickael Barzic, de Sizun. Cette démarche, soutenue et souhaitée par les riverains, a été pilotée par le service jeunesse et s'inscrit dans le cadre de l'embellissement de la commune. Le projet, qui a coûté 1300 €, a été subventionné à hauteur de 66% par le SDEF et Enedis.



PROJET D'ÉCOPÂTURAGE AU KELENN

Trois moutons seront introduits dans la zone humide du Kelenn à partir du printemps prochain. Ces moutons d'Ouessant participeront à l'entretien de la parcelle Nord-Est de la zone.

L'écopâturage est une alternative aux techniques mécaniques et phytosanitaires qui consiste à faire paître des animaux pour entretenir des espaces verts.

Cette opération qui nécessite la pose d'une clôture, du matériel

(abri, abreuvoir), la mise à disposition, le suivi et le contrôle des moutons se monte à 5 000 €. C'est l'entreprise Arbo&Sens qui aura la charge des animaux et des enclos.

Une signalétique sera créée pour sensibiliser sur l'écopâturage et sur l'interdiction de nourrir les animaux qui savent se débrouiller sans la main de l'homme !



FRANCE SERVICE À LA MÉDIATHÈQUE

Une conseillère numérique France Services vous accueille gratuitement à la médiathèque le mardi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15.

Laurence Abgrall se tient à votre disposition et aide prioritairement l'utilisateur à prendre en main un équipement informatique, naviguer sur Internet, envoyer, recevoir, gérer ses courriels, installer et utiliser des applications utiles sur son smartphone, créer et gérer ses contenus numériques, connaître l'environnement et le vocabulaire numérique, apprendre les bases du traitement de texte ...

Vous pouvez prendre rendez-vous en l'appelant au 06 25 58 67 06 ou par mail à l'adresse : laurence.abgrall@agglo.morlaix.fr



Portage des repas

L'Ehpad de Kerlizou propose un service de portage de repas à domicile pour les Carantécois. Le portage se fait une fois par jour le midi du lundi au vendredi. Le menu est composé d'un potage, d'une entrée, d'un plat, de fromage, d'un dessert et de pain. Le prix s'élève à 14,19 € le repas livré.

+ D'INFOS

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à contacter l'Ehpad de Kerlizou au 02 98 67 91 90.



ARRÊTÉ DÉSHÉBAGE

Comme d'autres collectivités, la commune a décidé de prendre un arrêté actant le fait que les propriétaires/locataires de maison donnant sur la voie publique sont responsables du désherbage au droit de leur façade.

Cette habitude est déjà prise, mais cette démarche vise à renforcer la responsabilisation collective. Chaque propriétaire, en prenant soin de son propre pied de mur, contribue à l'amélioration globale du paysage urbain.

Et pour embellir l'espace public, il est aussi possible de semer quelques graines pour fleurir ces interstices...

COMMERÇANTS

LES CHANGEMENTS 2023! (SUITE)



APTÉKA, CONCEPT STORE

Un concept store au nom exotique APTÉKA, pharmacie en ukrainien, un clin d'œil à l'ancienne utilisation de ce local.

La commerçante, Yuliya Chambaudie, originaire de Kiev, vous propose dans un espace chaleureux, un large éventail de produits: vins/spiritueux, épicerie fine, arts de la table, mode et accessoires, ainsi qu'une galerie d'Art déjà adoptée par plusieurs artistes locaux.

Yuliya organise aussi des expositions temporaires (peinture, céramique, ...).

Ouvert toute l'année. APTÉKA est présent sur Facebook et Instagram.

+ D'INFOS

16, rue Albert Louppe
à Carantec.



PHARMACIE DES DEUX BAIES

Changement de propriétaire à la pharmacie des Deux Baies à Carantec depuis octobre 2023! M. Bertrand Fiocchi, bien connu de nos concitoyens, a fait valoir ses droits à la retraite. Valérie Tomasi et Dorothee Pennec, pharmaciens, sont les nouvelles propriétaires de la pharmacie de Carantec après avoir exercé dans des communes proches. Les deux pharmaciens et leur équipe, vous accueillent toute la semaine, sauf le dimanche.

Les horaires de la pharmacie sont donc les suivants :

- Du lundi au vendredi : 9 h-12 h et 14 h-19 h
- Et le samedi :
 - du 1^{er} octobre au 30 mars (horaires « d'hiver ») : 9 h-13 h
 - du 1^{er} avril au 30 sept. (horaires « d'été ») : 9 h-12 h 14 h-19 h

+ D'INFOS

29, route de Henvic
02 98 67 00 28

Rappel : Un site unique pour trouver la pharmacie de garde la plus proche www.3237.fr

BENOÎT, COACH SPORTIF À DOMICILE

Benoît se déplace chez vous avec le matériel nécessaire et met à votre disposition ses compétences et son savoir-faire. Il s'adapte à vos horaires et vous accompagne durant toute la séance. Il travaille en collaboration avec d'autres professionnels de la santé (kinésithérapeutes, ostéopathes, diététiciens). Plusieurs prestations sont proposées : renforcement musculaire, préparation physique, perte de poids, détente et relaxation, remise en forme, gym douce, pilates.

+ D'INFOS

06 23 84 52 29 • www.benoitcoachsportif.com

HÔTEL DE LA BAIE DE MORLAIX ***

L'heure de la retraite a sonné pour Martine et Gilles Le Lay, qui tenaient l'hôtel de la Baie de Morlaix à Carantec depuis 2009. Les nouveaux propriétaires, Valérie et Bruno Robert, sont arrivés dans l'établissement le 15 septembre 2023. Commerçants expérimentés, ils ont, auparavant, géré des hôtels à Nantes et Orvault en Loire-Atlantique. Après ces étapes, ils souhaitent se rapprocher du littoral breton. Leur choix s'est porté sur l'hôtel de la Baie et Carantec qui remplissaient toutes les conditions requises pour eux, en particulier la tranquillité et la taille humaine de notre commune, station balnéaire réputée. L'hôtel de la Baie est ouvert toute l'année, sauf quatre semaines en janvier.

+ D'INFOS

17 bis, rue Albert-Louppe
02 98 67 07 64
contact@hotel-baiedemorlaix.com



ATELIER SYLVIE PENNEC

C'est à l'école Boule que Sylvie a appris son métier de tapissière d'ameublement en décor et c'est à Carantec qu'elle vient d'ouvrir son atelier. Sylvie vous accueille sur rdv, que vous soyez professionnel ou particulier, pour réaliser vos projets sur mesure (rideau, store bateau, coussin, abat-jour...). Elle dispose d'un vaste choix de collections de tissu.

+ D'INFOS

1, route de Henvic
06 48 71 26 85
ateliersylviepennecc@gmail.com



VOTRE INSTALLATION D'ASSAINISSEMENT N'EST PAS CONFORME ? *Des aides financières existent*

Les enjeux sanitaires et environnementaux sont forts sur le territoire de Morlaix communauté avec des zones conchylicoles, de baignade ou encore des périmètres de protection des captages qui constituent des zones sensibles et vulnérables. La qualité de nos cours d'eau et de nos eaux littorales est mise à mal par des pollutions bactériologiques, issues notamment des rejets d'eaux usées des installations d'assainissement non collectif déficientes.

Pour améliorer la qualité de notre ressource eau, la nouvelle réglementation et le règlement de Service du Spanc prévoient l'application d'une pénalité (670 € en 2023), aux propriétaires dont les installations sont non conformes et qui n'ont pas effectué leurs travaux de réhabilitation dans les délais escomptés.

De tels travaux sont importants et coûteux. Afin de soutenir les usagers dans leur démarche, Morlaix communauté et l'Agence de l'eau apportent des aides financières, selon différents critères (revenus, situation géographique ou encore de date d'achat du bien concerné). Ces aides sont accessibles jusqu'à fin 2024.

Attention, les travaux ne doivent pas être réalisés, avant d'avoir obtenu l'accord du Spanc.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Vous pouvez contacter le SEA (Service Eau et Assainissement, 3, rue Yves Guyader - Morlaix) au 02 98 15 29 80 ou aides.asst@agglo.morlaix.fr

COLLECTE ET VALORISATION *des déchets*

Les fêtes de fin d'année approchent, on prépare les cadeaux. Les déchets sont bien loin de nos préoccupations et pourtant c'est à cette période que nos poubelles débordent énormément.

Chaque année, la semaine de Noël, ce ne sont pas moins de 60 tonnes de déchets (poubelles noires et jaunes) qui sont collectées par les camions de Morlaix communauté.

Cette année, c'est décidé, dites STOP en adoptant les bons gestes.

TRI DES DÉCHETS

Tous les emballages, qu'ils soient en papier, en plastique, en carton, en métal : direction la poubelle jaune !

Pour les plus grands cartons (de jouets, d'électroménagers, etc.), ils sont à déposer en déchèterie (ou à mettre en morceaux dans la poubelle jaune).

Le sapin de Noël, s'il ne peut pas être planté, est à déposer en déchèterie où il sera broyé puis composté... et aura ainsi une seconde vie !

Retrouvez en mairie et sur le site internet de Morlaix Communauté le guide de tri en vigueur sur notre territoire.



**UN DOUTE ?
UNE QUESTION
SUR LA PRÉVENTION
DES DÉCHETS
OU LE GESTE DE TRI ? :**

Le service de gestion des déchets de Morlaix Communauté est à votre écoute au numéro vert suivant : 0 800 130 132 et par mail : dechets@agglo.morlaix.fr

www.morlaix-communauté.bzh/Reduce-trier-les-dechets



DOSSIER

UNE TEMPÊTE XXL

Le passage de la tempête Ciaràn dans la nuit du 1^{er} au 2 novembre a provoqué d'énormes dégâts dans notre commune (arbres couchés sur les routes bloquant la circulation, toitures arrachées, foyers privés d'électricité pendant plusieurs jours...). Retour sur ce phénomène météorologique exceptionnel qui a généré de nombreuses interventions de la part des services techniques de la mairie, d'Enedis et des entrepreneurs privés.

ÉTAT DES LIEUX DE LA COMMUNE UN MOIS APRÈS

Un Préfet qui prend la décision d'interdire la circulation pendant plusieurs heures sur toutes les routes du Finistère, c'est dire le caractère inédit de la tempête. À Carantec, Ciaràn n'a épargné personne.

DES ESPACES PUBLICS DÉCIMÉS

Une partie de la toiture de la salle Maurice Guyomard arrachée, des dizaines de rues rendues inaccessibles, le parc Claude-Goude dévasté, les sentiers côtiers obscurcis, l'éclairage public à l'arrêt, les clôtures des tennis couchées, le golf impraticable, les dégâts sur la commune ont été considérables.

Enfin, théâtre de désolation, la Pointe de Pen al Lann et l'île Calot ont été complètement défigurées avec plus de 200 chutes d'arbres.

Outre les nombreux dégâts sur les clôtures et sur quelques toitures, côté particuliers, ce sont près de 300 foyers qui ont été privés d'électricité, certains pendant plus de 12 jours. Câbles arrachés, poteaux couchés, arbres tombés sur les lignes, le réseau électrique a énormément souffert. Pour un retour à la normale, il restera encore des mois de travail.

ENEDIS À PIED D'ŒUVRE

L'attente a été longue pour de nombreux Carantécois. Enedis a fait le choix de rétablir l'électricité à un maximum de personnes le plus vite possible. C'est pourquoi,



les techniciens sont d'abord intervenus sur les lignes endommagées à haute et moyenne tension, situées pour la plupart hors du territoire communal. La semaine suivante a été dédiée à la basse tension. Les agents d'Enedis se sont rendus chez les particuliers pour rétablir une à une les situations individuelles. Un travail de coordination des interventions a été mené par les services techniques et les élus pour permettre de rétablir l'électricité à tout le monde et, en priorité, aux personnes âgées et isolées.

ÉTAT DE CATASTROPHE NATURELLE NON RETENUE

Ce désastre n'a pourtant pas permis à la Bretagne de bénéficier de l'état de catastrophe naturelle, ce qui a pu susciter de l'incompréhension. Les vents violents étant couverts par les contrats d'assurance, l'État a laissé la main aux assureurs pour indemniser les personnes sinistrées.

Révélatrice d'un grand élan de solidarité entre les habitants, cette tempête a aussi rappelé, l'importance et l'efficacité des services publics dans ces moments particuliers : le SDIS, Enedis, la Sécurité civile, les services techniques et administratifs communaux, les agents du département, tous ont répondu présents pour faire face à cet événement exceptionnel. Merci à eux. ●



TÉMOIGNAGES

Habitant à la pointe de Castel-Bian près de la Grève Blanche au point le plus septentrional de la commune, Philippe Mengin revient sur la tempête Ciaràn qui a causé de lourds dégâts sur ses arbres, véritables éléments patrimoniaux de la commune.

« J'ai été réveillé à 4 h 18 par une violente rafale qui a provoqué la chute de grosses ardoises avec fracas. Ma station météo a enregistré une pointe de vent à 96 nœuds, soit environ 178 km/h. Pour ce qui est des dégâts, un coin du toit a perdu ses ardoises au sud sud-ouest et un grand pin s'est écrasé sur le mur d'enceinte y ouvrant une brèche. Je n'ai pas connu de tempête aussi violente à Carantec, causant autant de dégâts. Nous avons perdu un grand pin maritime qui dans sa chute a brisé deux cyprès de lambert. Malheureusement, il ne nous reste qu'un seul grand pin qui pourrait être menaçant, tout comme quelques cyprès en plus ou moins bon état et qu'il faudra sans doute élaguer ou abattre ».



3 QUESTIONS À JULIEN BOULAIS

Ferme bio de Kermen

QUELS ONT ÉTÉ LES DÉGÂTS SUR VOS PARCELLES ?

Nous avons eu des dégâts sur nos serres « tunnels » non chauffées et sur nos cultures de plein champ qui ont été couchées par le vent. Au lendemain de la tempête, seules 5 des 19 serres étaient utilisables. Les cultures qui s'y trouvaient sont perdues ce qui constitue une perte immédiate de ressources. Les serres restantes sont réparables mais cela demande de nombreuses heures de travail et une trésorerie immédiate d'environ 10 000 €, que nous n'avons pas. Au global (dégâts + cultures perdues), nous estimons la perte à 40 000 €.

COMMENT S'ORGANISE LA RESTAURATION ET LA REPRISE DE L'ACTIVITÉ ?

Dès le lendemain de la tempête, nous avons continué nos récoltes de légumes pour nos différents marchés. Par ailleurs, nous avons établi une feuille de route afin d'étaler les priorités par étapes. La priorité numéro 1 était de planter rapidement dans nos tunnels encore debout tout ce que nous avions à planter (mâches, épinards, salades, endives, etc.). Ensuite, il a fallu réparer 3 ou 4 serres afin de mettre en culture les primeurs (pomme de terre nouvelle, carotte nouvelle, ail

nouveau, oignons nouveaux). Enfin, ce sont les autres serres qu'il faut remettre en état pour mars/avril pour les cultures d'été (courgettes, tomates, etc.)

UN ÉLAN DE SOLIDARITÉ S'EST ORGANISÉ POUR VOUS AIDER À REPARTIR, COMMENT CELA S'EST-IL TRADUIT ?

Une belle énergie s'est déployée dès le lendemain de la tempête. De nombreux clients habitués du marché à la ferme et de nos marchés de plein air ont proposé de venir sur place nous aider à déblayer les équipements ou bâches cassées. Nous n'avons pas souhaité les mobiliser immédiatement pour des raisons de sécurité et d'organisation, mais nous ne manquerons pas de les solliciter lorsque les conditions seront réunies.

Par ailleurs, un financement solidaire a été mis en place sur internet via notre page Facebook, pour nous permettre d'acheter des bâches et de louer une mini-pelle. C'est cette énergie et ces encouragements qui, chaque jour, nous motivent à continuer notre métier passion : cultiver, semer, planter, récolter, et vendre en direct, sans intermédiaire entre le champ et l'étal, nos légumes Bio de Carantec pour le plaisir et la santé de nos clients.

**OBLIGATION
POUR LES
ARBRES**

De nombreux Carantécois ont été privés d'électricité après la tempête Ciaràn. Une des causes de ces coupures a été la chute d'arbres de propriétaires sur les fils électriques.



**Le propriétaire
a la responsabilité
de l'élagage
des arbres plantés
sur sa propriété si :**

- La plantation de l'arbre est postérieure à la ligne ; ou le réseau est situé en domaine public, l'arbre en domaine privé et les distances entre les branches et la ligne ne respectent pas la réglementation. Le propriétaire peut réaliser lui-même l'élagage ou faire appel à une entreprise agréée de son choix et à ses frais, après un contact préalable avec Enedis.
- Dans les autres cas, Enedis assure l'élagage des végétaux. Chaque propriétaire en est informé au préalable. Cet élagage est à la charge financière d'Enedis. Il est réalisé par ses soins ou par ceux d'une entreprise spécialisée.

Le Code civil régit les plantations et l'entretien d'arbres entre propriétaires privés.

L'EFFACEMENT RÉSEAUX, UNE PRIORITÉ POUR LA COMMUNE

La tempête Ciaràn a révélé la vulnérabilité des réseaux aériens et le sous-investissement depuis des années dans les effacements de réseaux.

Dès 2020, la municipalité a pris une décision forte en adhérant au Sdef (Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère) avec la conséquence importante de renoncer à une recette financière communale de 120 000 €.

Cette somme représente la taxe communale sur la consommation finale d'électricité (TCCFE) que chaque habitant paie sur sa facture d'électricité et qui a été transférée au Sdef.

En contrepartie, une convention entre la commune et le Syndicat a été signée pour la gestion et la maintenance de l'éclairage public et la prise en charge des effacements de réseaux de basse tension lors des rénovations de voirie par le Sdef.

Entre 2021 et 2023, ce sont plus de 850 000 € d'effacements de réseaux qui ont été engagés : rue Lolory, rue du Rhu Bian, rue Lefevre, rue Albert Louppe, rue du Garros, rue du Clouët, rue de Castel an Dour.

Pour autant, à Carantec, sur les 74 km de réseaux basse tension, il reste encore 34 km de réseaux aériens dont 13,5 km en fils nus (18 %) et 21 km en câbles torsadés (28 %).

Un nouveau programme d'effacement des réseaux est prévu jusqu'à la fin de la mandature. Il sera présenté prochainement. Un des chantiers à venir concerne le bas de la rue Neuve jusqu'à la cale du Port.

Ces effacements ont un double avantage : Ils permettent de protéger et de sécuriser les réseaux des intempéries, mais aussi d'améliorer le cadre de vie en mettant en valeur le patrimoine local ou de libérer des points de vue. ●





« La tempête Ciaràn restera gravée dans l'histoire. »

PAROLE DE ALBAN LE ROUX

1^{er} adjoint en charge du Développement durable,
de l'Intercommunalité et de la Communication

COMMENT LA MUNICIPALITÉ S'EST-ELLE ORGANISÉE POUR RÉPONDRE AUX INQUIÉTUDES ET AUX NOMBREUSES SOLLICITATIONS DES HABITANTS ?

Spontanément l'ensemble des services techniques et administratifs se sont tous mobilisés dès 8h pour parer aux urgences. Les uns pour dégager les routes, retirer les clôtures cassées, sécuriser les accès, et les autres pour répondre à la centaine d'appels des habitants qui recensaient leurs dégâts ou signalaient les coupures d'électricité. Autant d'informations nécessaires qui nous ont permis de mettre en lien Enedis et les entreprises d'élagage afin de faciliter les interventions nécessaires au rétablissement de l'électricité.

ON PEUT PARLER D'UN BEL ÉLAN DE SOLIDARITÉ ?

Les élus, le personnel communal et des bénévoles se sont relayés pour accueillir les personnes. Dans la semaine qui a suivi la tempête, week-end compris, ce sont plus de 500 appels reçus et plus de 200 passages en mairie soit pour recharger son portable, prendre un café, soit pour prendre une douche, travailler ou dormir. Le personnel communal et les élus ont été présents autant que possible pour recevoir et aider les Carantécois.

La solidarité entre les habitants a également tourné à plein. Des habitants ont proposé leur maison pour accueillir les personnes privées d'électricité. Certains se prêtaient de l'électricité par des moyens peu académiques mais com-

préhensibles, pendant que d'autres proposaient leur aide pour retirer ou tronçonner les arbres couchés au milieu de la route.

Y A-T-IL EU UN ÉTAT DES LIEUX CONCERNANT LE PARC CLAUDE-GOUDE ?

Sans conteste, le parc Claude-Goude est l'espace public ayant le plus souffert de la tempête. Il restera malheureusement inaccessible pendant de longs mois en raison de la chute d'une vingtaine d'arbres recensée principalement en haut du parc, mais pas seulement. Un expert arboricole a réalisé un diagnostic afin de prioriser les interventions à prévoir à court, moyen et long terme au sein du parc : abattage, élagage, nettoyage et mise en sécurité. Un projet de recomposition de la partie haute sera donc à mener en concertation avec les usagers et les services. Un projet qui sera piloté par un paysagiste concepteur.

LA CHUTE DE PLUSIEURS CYPRÈS, PINS... A MODIFIÉ LE PAYSAGE LITTORAL. LA MUNICIPALITÉ ENVISAGE-T-ELLE UN PROGRAMME DE PLANTATION D'ARBRES ?

Il y a effectivement un avant et un après. La tempête Ciaràn restera gravée dans l'histoire. De nombreux arbres emblématiques sont tombés : les arbres isolés de la pointe du Cosmeur et Roch ar Gored (ou La Poudrière) ont été balayés comme des centaines d'autres à Pen al Lann et à Callot. Dans le cadre de la Charte de l'arbre, nous allons voter prochainement un schéma directeur de plantation des espaces publics qui permettra de renouveler le patrimoine arboré pour conserver l'identité de la commune.



« Participer à la démarche de rénovation et de préservation du bâti est pour nous une expérience d'une grande richesse. Intervenir sur un tel patrimoine tout en préservant l'âme du lieu est une belle aventure. »

Mickaël Kerouanton,
architecte

LA RÉNOVATION DE L'ÎLE LOUËT

L'équipe municipale soucieuse de son patrimoine, a lancé un important programme de travaux de réhabilitation et d'amélioration du gîte emblématique de notre ville et de la Baie de Morlaix : l'île Louët.

La maîtrise d'œuvre a été confiée à l'agence d'architecture Arko de Landerneau, spécialisée en réalisation de bâtiments passifs et de rénovation performante. L'architecte des Bâtiments de France est impliqué, comme il se doit, dans le projet dès le début.

Le montant des travaux est à la hauteur des enjeux et dépasse légèrement les 300 k€ HT. Cette enveloppe s'explique par l'intérêt patrimonial et touristique de cet hébergement insolite. Les retours financiers et d'image -qui sont attendus pour Carantec- sont à la hauteur de cet investissement ! Ce chantier, pour les architectes et les entreprises, est particulier à plusieurs titres. Tout d'abord, au vu de la contrainte d'accès au site qui nécessite des passages en bateau et qui sont tributaires

de la météorologie. Les travaux sur l'île seront donc suspendus en hiver du 1^{er} novembre au 1^{er} avril pour des raisons de sécurité et de continuité des travaux.

Une autre particularité pour les acteurs est un planning d'étude et de réalisation qui est un véritable défi à relever pour ne perdre qu'une seule saison de location (la saison 2025).

Le troisième défi, technique celui-ci, est primordial car l'aspect esthétique et traditionnel doit primer, pour respecter l'image de l'île qui est connue de tous, tout en améliorant les conditions d'hébergement et assurer la pérennité des bâtiments inoccupés pendant la période hivernale, situation propice aux dégradations temporelles. Le confort de vie des locataires, lui, n'est

pas l'élément le plus critique, car, de manière générale, les « îliens temporaires » sont satisfaits des conditions existantes, certes spartiates, mais conformes aux attentes qui sont de vivre une expérience « Robinson Crusoé ». Le nombre de couchages maximal ne changera pas et est maintenu à dix, l'accent sera mis sur les espaces de vie en aménageant les anciens magasins à huile en complément de la maison de gardien.

Un poste très important des travaux vise à assainir les bâtiments : remplacement des fenêtres, circulation de l'air en intérieur et déshumidification, isolation et travaux afférents tels que toiture et charpente, rejets des eaux usées, ... pour que l'île Louët entre de plain-pied dans le XXI^e siècle. ●

MIEUX CIRCULER À CARANTEC

Après les nombreux échanges sur le schéma de déplacement, l'étude réalisée par le cabinet AJBD et la réunion publique du 18 juillet, nous entamons au printemps prochain les premières actions de ce schéma.

La première étape concerne les accès à Carantec et la mise en place de chaussidou en dehors de la zone 30 km/h (chaussée à circulation douce). Les voies concernées dans les deux sens sur Carantec sont :

- De Kerjeanne à Croas Ar Mével
- Kerjeanne à Pen ar Guer/ Kerdanet sur la route départementale D173.
- Pen ar Guer / Kerdanet au rond-point des Ondes (rue Albert Louppe)

Cette première étape a pour objet de permettre de circuler à vélo de manière plus sécurisée et de faciliter l'ensemble des déplacements en période estivale.

Les riverains nous font part régulièrement des nuisances qu'ils rencontrent quotidiennement en matière de vitesse excessive et de trafic important. Ces échanges ont motivé une seconde action : modifier le sens de circulation de trois rues, à savoir :

- La rue François de Kergrist passe en sens unique montant,
- La rue Michel Créach, praticable aujourd'hui en double sens, devient une rue à sens unique descendant,
- Le chemin Louis Le Guennec devient une impasse jusqu'au croisement de la Grande Grève.

Ces mesures de changement de sens de circulation seront effectives à partir de début avril. Comme annoncé lors de la réunion publique, ces modifications sont mises en place à titre expérimental.



UN CHAUSSIDOU, C'EST QUOI ?

Le chaussidou, c'est une chaussée à voie centrale banalisée et deux pistes cyclables matérialisées sur les côtés. La chaussée à voie centrale banalisée vise à améliorer les conditions de circulation des cyclistes, notamment lorsque les aménagements cyclables classiques se révèlent difficiles à réaliser.

Quand un véhicule motorisé emprunte un chaussidou, il roule sur la voie centrale banalisée, bidirectionnelle et entourée de deux couloirs situés à gauche et à droite, signalés par un marquage au sol.





CARANTEC S'ENGAGE dans des actions solidaires

Lors du Conseil municipal du 28 septembre 2023, les élus ont voté la création d'une réserve civique communale, appelée Carantec Volontariat.

Fondé sur l'engagement personnel, désintéressé et effectué dans un esprit de neutralité, l'objectif de cette réserve civique est de permettre à tous les citoyens désireux de rendre service aux autres de s'inscrire en mairie pour des actions de bénévolat et de répondre ainsi à des demandes diverses, notamment à caractère social et d'aide à la personne, mais aussi pour créer de nouveaux projets visant à des échanges de savoir.

Cette réserve civique permettra également à la mairie de Carantec de mobiliser des ressources temporaires de manière structurée et réactive, en complément des services techniques et administratifs pour répondre à des besoins liés au social, à l'environnement, aux loisirs etc.

Présentée lors du Forum de rentrée du 9 septembre 2023 et à l'occasion d'une réunion d'information le 9 octobre, la réserve civique **Carantec Volontariat** a rencontré un beau succès et compte déjà 35 bénévoles. Pour s'inscrire, il suffit de signer une « convention de bénévolat » qui fixe les droits et obligations des bénévoles et de l'organisation. Si vous souhaitez participer à cette action civique ou en bénéficier, des informations sont disponibles en mairie.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

Les thèmes susceptibles d'être confiés à un bénévole de la réserve civique communale Carantec Volontariat portent sur :

L'AIDE À LA PERSONNE

Faire les courses (alimentaire, hygiène, pharmacie, ...) pour le compte des personnes fragiles (âgées, isolées, en situation de handicap), apporter une aide au petit bricolage, service de transport solidaire pour mettre en relation des personnes rencontrant des difficultés de mobilité et des bénévoles qui ont du temps et une voiture pour transporter ces personnes, petit entretien.

L'AIDE AUX DEVOIRS

Soutien scolaire, découverte de nouvelles ressources éducatives et/ou culturelles.

LES ACTIONS SOLIDAIRES

Assistance administrative, rédaction de CV, de lettres de motivation, aide au retour à l'emploi, partage et mutualisation d'outillage.

LES ACTIONS ENVIRONNEMENTALES

Entretien des cimetières, nettoyage des plages, etc.





LES DIFFÉRENTES ÉTAPES DE L'INSTALLATION DE LA FIBRE OPTIQUE

Le réseau public de fibre optique continue de se déployer en Bretagne. À Carantec, la fibre arrivera dans les premiers foyers en 2025 pour un déploiement total fin 2026.

Pour que chacun ait accès au haut débit, la mise à jour des adresses* est la première étape indispensable. La fibre optique nécessite en effet des points de raccordement spécifiques, tels que des armoires de rue ou des points de branchement dans les immeubles. Ces nouveaux points doivent être pris en compte dans l'adressage pour assurer une identification précise des lieux.

Début des études de terrain

Depuis, la rentrée 2023, la commune travaille avec le Syndicat mixte de coopération territoriale Mégalis Bretagne (maître d'ouvrage) et l'entreprise Axione (en charge des travaux et du raccordement). Les études de terrain ont commencé par les missions suivantes :

- Diagnostic des réseaux télécom existants (en cours)
- Proposition d'emplacement pour l'implantation d'une dizaine d'armoires,
- Analyse des lieux nécessitant l'élagage d'arbres.

Création de nouveaux réseaux limitée

Le déploiement s'effectue prioritairement en utilisant des supports déjà existants (réseau de télécommunication électrique), il n'y a donc pas de création de nouveaux réseaux sauf lorsque les câbles cuivre sont en pleine terre. Il faut alors arbitrer entre la création d'un réseau aérien nouveau ou la modernisation du réseau souterrain avec des fourreaux en tranchées. À Carantec, le linéaire de câbles pleine terre est faible.

Les atouts de la fibre optique

Les nouveaux usages numériques, comme la visioconférence, le streaming ou encore les jeux en ligne réclament de plus en plus de capacités, en particulier lorsqu'ils sont utilisés en même temps dans une même habitation. Le très haut débit permet une connexion plus rapide et plus fluide. Il facilite la lecture de vidéos, les connexions multiples, le partage de fichiers.

La fibre optique peut également être utile pour le télétravail, la domotique, la télésurveillance ou les objets connectés de plus en plus présents dans nos maisons. ●

**À Carantec, depuis novembre chaque habitation a une numérotation.*



SALON DES ARTS DE CARANTEC

Le 24^{ème} salon de peinture organisé par le Salon des arts se tiendra dans l'espace André Jacq, rue Pasteur du 17 décembre au 7 janvier 2024. Cette exposition présente 41 peintres et 8 sculpteurs, artistes professionnels ou confirmés venant de différents départements.

Pour la première fois, l'association met à l'honneur un peintre. Il s'agit de Jonathan Florent, peintre officiel de la marine depuis 2021, demeurant à Plougasnou. Il présentera une dizaine de tableaux.



+ D'INFOS

Entrée gratuite
Ouvert tous les jours
de 14 h à 18 h
www.salonartcarantec.com

CARANTEC CULTURE

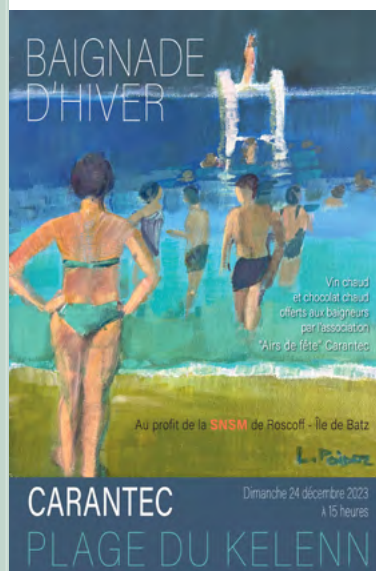
- **Vendredi 19 janvier 2024 à 17h** au cinéma Étoile de Carantec : Conférence sur « L'océan dans un monde riche en CO2 : l'acidification des océans en 10 questions » qui sera animée par Fabrice Pernet chercheur à l'Ifremer.

BAINNADE D'HIVER

PLAGE DU KELENN

Dimanche 24 décembre à 15 h

Vin chaud et chocolat chaud offerts aux baigneurs par l'association Airs de Fête. L'affiche réalisée par Laurence Poidatz est vendue au profit de la SNSM de Roscoff. Venez nombreux, baigneurs, supporters, avec votre bonne humeur pour finir l'année et faire le plein de vitalité !



AIRS DE FÊTE

- **Spectacle pour les enfants de 3 à 10 ans avec le magicien Kornely** : Transformations, apparitions, magie des cordes et des foulards, magie chinoise, lévitation, mentalisme, ventriloque, etc ... » : Vendredi 29 décembre au cinéma Étoile à 15h.
- **Dégustation d'huîtres et vin chaud** : Vendredi 29 décembre au foyer pour tous à 18h30. Pour clore cette année dans la bonne humeur, l'association Airs de Fête vous invite à un vin chaud et une dégustation d'huîtres offerts par la municipalité.

ASSOCIATION LA PETITE PLACE DERRIÈRE L'ÉGLISE

Venez en famille partager un moment convivial Place de la République le jeudi 28 décembre à partir de 17 h.

Au programme :

- 17 h : Ateliers de décoration pour les enfants
- 18 h : Vin chaud / fanfare Tabass
- Jusqu'à 20 h : Nocturne chez les commerçants



GALERIE DIFFÉRENCE

La galerie Différence présente jusqu'au 7 janvier 2024 son exposition d'hiver : à découvrir Isabelle d'Arboussier, Pier-Jan Ruet... et les créations de nombreux artistes et artisans d'art.



+ D'INFO

Ouvert tous les jours
de 10 h à 12 h 30
et de 14 h 30 à 19 h 00
1 place de la République
06 72 73 43 05

MÉDIATHÈQUE

EXPOSITION DE LAQUES

Stéphanie Sérurier jusqu'au 6 janvier 2024 aux heures d'ouverture de la médiathèque.

EXPOSITION



STÉPHANIE SÉRURIER

Laques

DU 21 OCTOBRE 2023 AU 6 JANVIER 2024

MÉDIATHÈQUE DE CARANTEC

4 RUE PASTEUR

02 98 78 31 17

EXPOSITION VISIBLE AUX HEURES D'OUVERTURE DE LA MÉDIATHÈQUE. LES MARDIS, MERCREDIS ET SAMEDIS DE 10H00 À 12H00 ET DE 15H00 À 18H00, LES JEUDIS DE 10H00 À 12H00 ET LES VENDREDIS DE 16H00 À 19H00



CINÉMA ÉTOILE

L'équipe du cinéma Étoile de Carantec vous souhaite de bonnes fêtes et vous propose un programme « spécial vacances de Noël » pour les petits et les grands.

- Dimanche 24 à 17 h **Le garçon et le héron**, à partir de 10 ans
- Mercredi 27 à 10 h 30 **L'incroyable Noël de Shaun le mouton**, à partir de 3 ans
- Mercredi 27 à 14 h 30, mardi 2 à 14 h et vendredi 29 à 20 h 30 **Les Trois mousquetaires : Milady**, pour tout public
- Dimanche 31 décembre à 20 h 30 **Le petit blond de la casbah**, film suivi de quelques bulles pour clore l'année 2023
- Jeudi 4 à 10h : **Wish : Asha et la bonne étoile**, à partir de 6 ans
- Vendredi 5 à 10 h 30 **L'hiver d'Edmond et Lucy**, à partir de 3 ans

+ D'INFO

Un programme plus complet est disponible au cinéma, à la médiathèque, à la mairie, à l'office de tourisme et chez les commerçants.

etoilecine@gmail.com
09 72 98 20 57

LE CORMORAN, 100 ANS DE RÉGATE

L'association nationale de la classe Cormoran édite un livre sur le Cormoran, voilier créé à Carantec, qui est l'un des bateaux traditionnels de la Baie de Morlaix.

Il est co-écrit par Loïck Mevel et Jonathan Florent, Peintre officiel de la Marine. Les bénéfices sont utilisés par l'association pour ses activités de promotion.

En 2022, le premier championnat de France Cormoran s'est couru à Carantec à l'occasion de son centenaire. Cinquante cormorans étaient présents.

Le Cormoran est toujours construit par le chantier naval Jezequel, entreprise du patrimoine vivant.

+ D'INFO

En vente : Librairies Le Troadec à Carantec et Livres in Room à Saint-Pol-de-Léon

Prix : 35 €



UNE OFFRE ÉDUCATIVE DIVERSIFIÉE ET DE QUALITÉ

La municipalité a souhaité faire de sa politique enfance - jeunesse une priorité. La création en 2023 d'une nouvelle offre d'accueil pour les 8-12 ans, l'adoption d'une tarification sociale des repas ou encore le réaménagement - verdissement - des cours d'école en témoignent. La qualité des temps d'activités périscolaires et extrascolaires est réaffirmée avec toujours plus d'exigence.

Notre ambition englobe l'enfant et l'adolescent dans toute sa plénitude et replace notre action municipale dans une nécessaire continuité pédagogique pour la réussite de tous. C'est le sens du Projet éducatif de territoire (PEdT) 2024 - 2027 que nous finalisons actuellement, en lien avec la communauté éducative (écoles et collège, représentants des parents d'élèves, personnels, élus...).

Le PEDT, piloté par la mairie, assorti pour la première fois d'un plan mercredi qui permet à la collectivité de bénéficier d'un label de qualité sera signé en début d'année avec les services de l'État concernés et la caisse d'allocations familiales. Il concerne l'enfant et l'adolescent de 3 à 18 ans, repose sur 5 axes pédagogiques et près de 20 objectifs opérationnels définis collectivement. Il intègre enfin des éléments collectés auprès des familles à l'occasion de la diffusion d'une enquête en 2022.

LES 5 AXES DU PEDT :

- L'information aux familles ;
- Le bien-être et la santé de l'enfant et de l'adolescent, notamment à travers la promotion du sport ;
- Le développement des pratiques artistiques et culturelles et l'ouverture sur le monde de l'enfant et de l'adolescent ;
- L'insertion de l'enfant et de l'adolescent dans la société et son statut de jeune citoyen ;
 - L'amélioration du cadre de vie et la sensibilisation à l'environnement de l'enfant et de l'adolescent.

Le PEDT constitue un socle évolutif vers une amélioration de la qualité du temps périscolaire. D'une durée de 3 ans, il fera l'objet d'une évaluation régulière pour d'éventuelles inflexions. ●



La mixité et la place des filles dans nos structures :

les équipes d'animation de la commune cherchent depuis toujours à instaurer une continuité et une cohérence dans les actions proposées. Les professionnels constatent pourtant une faiblesse de la passerelle entre les Tickets Jeunes et les Tickets Ados pour le public féminin. Il semble y avoir une forme d'appréhension liée à l'intégration dans le groupe « Ados ». Au quotidien, les équipes s'emploient à dissiper ces doutes et un travail de fond est mené en parallèle pour diversifier les pratiques de jeu sur la commune et répondre aux attentes de tous les enfants.



ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Parmi les projets phares de l'année à venir, la médiathèque et le service jeunesse proposeront un cycle d'ateliers sur l'éducation aux médias. Du 9 mars au 16 avril, une exposition de la bibliothèque départementale du Finistère, intitulée "Histoire de fausses nouvelles", sera présentée au jeune public.

Cette exposition croise l'histoire de l'information en France et les nouveaux outils d'information que constituent Internet et les réseaux sociaux. Des visites de l'exposition seront organisées en lien avec le Collège des Deux Baies et des rencontres/débats avec un journaliste seront proposées. À travers cette exposition, les élèves découvriront les missions du journalisme, et aborderont la façon de se protéger des fausses nouvelles et autres sites complotistes. L'enjeu est important pour la jeunesse d'aujourd'hui !

ZOOM SUR

Les dispositifs et actions du Service Jeunesse



Le dispositif « **Argent de poche** » permet aux jeunes d'effectuer des missions pour la collectivité, au bénéfice de tous, durant les vacances scolaires. Chaque mission d'une durée de 2 heures prévoit une gratification de 10 €/heure, sous forme d'avoir pour des activités du service jeunesse.

« **Sac ados** » permet d'encourager les projets des jeunes par les jeunes, de favoriser leur autonomie, leur mobilité et l'acquisition de nouvelles compétences. L'idée est de permettre aux jeunes de partir en voyage de manière autonome. Ils sont accompagnés dans leur préparation et également financièrement par la CAF.

La commune accompagne les jeunes dans leur parcours pour l'obtention du **Bafa** (Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur). L'objectif est double, permettre aux jeunes d'occuper des postes d'animateur dans le cadre de l'accueil collectif de mineurs ou de colonies de vacances et faciliter le recrutement d'animateurs pour les structures de la commune (centre aéré, tickets jeunes).

Avec l'aide de Morlaix communauté, le service jeunesse met en place **des formations sur les premiers secours** mais également **le baby-sitting**. Pour aller plus loin et accompagner les parents, une liste de baby-sitter est disponible à l'office de Tourisme.

En mode gestion de projet. Le service jeunesse propose aux jeunes de créer un projet de leur choix (séjour, spectacle, concert...). Il s'agit de participer à sa mise en œuvre à travers notamment des actions d'autofinancement qui permettent de réduire la contribution des familles. Cette méthodologie permet aux jeunes de se retrouver entre eux, de mettre en place des actions et d'y participer, de les rendre acteurs de leurs loisirs. Les derniers projets organisés pour un séjour au Parc Astérix (2022) et au Futuroscope (2023) pour 24 jeunes : tombola, tournoi de belote et dominos, ventes de crêpes, de parfums, de pizzas, lavage de voitures...

Le 119

est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être.

POINT ACCUEIL ÉCOUTE JEUNES

«Anonyme, gratuit et confidentiel, le PAEJ s'adresse aux 12-25 ans ainsi qu'à leur entourage souhaitant rencontrer rapidement un professionnel pour parler, faire le point, envisager une solution face à une situation de souffrance. Missions d'accueil, d'écoute, de soutien, de médiation et d'orientation. Permanences sur rendez-vous à proximité de chez vous : Morlaix, Plouescat, Saint Pol de Léon, et Landivisiau. Le PAEJ réalise également des actions collectives auprès des jeunes, des parents et des professionnels.»

Du lundi au jeudi :
9 h-12 h 13 h-18 h

02 98 69 70 76

paej.paysdemorlaix
@sesam-bretagne.fr

EXPRESSION DES ÉLUS D'OPPOSITION

En application de l'article L-2121-27-1 du CGCT, cette page est destinée à la libre expression des élus municipaux n'appartenant pas à la majorité.

Vous pouvez nous joindre par mail : pourcarantec@gmail.com ou sur la page Facebook [Pour Carantec](#).
Permanence : **le samedi de 10 h 30 à 12 h.**

LE GROUPE « POUR CARANTEC »

TOUJOURS PLUS D'IMPOSITION ! UNE PROMESSE DE CAMPAGNE NON TENUE !

L'instauration de la surtaxe d'habitation au taux maximum de 60 % des résidences secondaires carantécoises a été votée en septembre 2023 par la majorité municipale. Cette majoration a pour objet de répondre, selon le législateur, aux « *difficultés spécifiques d'accès à l'habitation principale dans certaines communes* ». Cette surtaxe va générer une nouvelle recette annuelle dédiée prioritairement à « *l'acquisition de terrains constructibles* » et non à des équipements publics, comme indiqué dans « En bref » n° 6. Afin de bien suivre et sécuriser l'utilisation de cette recette vers son objet, nous avons proposé la mise en place d'un budget annexe, à l'instar d'autres communes. Cette proposition a été rejetée.

Pourquoi ce refus d'ouverture d'un budget annexe permettant une totale transparence sur l'utilisation de cette recette complémentaire en provenance des résidences

secondaires et des locations meublées non affectées à l'habitation principale ?

• Toujours plus d'études !

Dans le *Grand Angle* n°5, nous mettions l'accent sur les dépenses superflues. Une nouvelle étude de 20 000 € sur l'urbanisation de Kerrot vient allonger cette liste.

• Toujours plus coûteuse !

Ainsi le coût de la halle du Kelenn augmente au fil des jours : +75 000 € au conseil de septembre ! Les dépenses communales continuent de s'alourdir.

• Toujours plus tardive !

L'ouverture du Forum et du musée maritime (fermés depuis quatre ans) tarde à venir. Peut-être en 2024 ?...

Nous vous souhaitons un joyeux Noël et une bonne année 2024.

ÉTAT CIVIL



NAISSANCES

Clémence MAGUET,
le 11 avril 2023

Marceau BLANDIN LE DISCORD,
le 04 Juin 2023

Alizée COMBIER,
le 22 juillet 2023



DÉCÈS

Odile ROUSSEAU,
veuve le SAOÛT, le 14 juin 2023

Françoise LOZACH,
épouse LE MAO, le 07 juin 2023

Michel POULIQUEN,
le 15 juin 2023

Andrée JACQ, veuve DENIAUD,
le 13 juillet 2023

Christian LE PAVEC,
le 17 juillet 2023

Elisabeth LE JONCOUR,
le 17 juillet 2023

Christian HANOTEAUX,
le 22 juillet 2023

Jean François CRÉACH,
le 26 juillet 2023

Joseph LE JEUNE,
le 09 août 2023

Bertrand UGUEN,
le 17 août 2023

Evelyne QUÉMÉRÉ,
veuve LE VEN, le 13 août 2023

Annick JACQ,
veuve MORVAN, le 29 août 2023

Mark LONGSTAFF,
le 29 août 2023

Catherine LEGEAY, épouse
JACQUEMARD, le 05 septembre 2023,

Francis PRÉTI,
le 31 août 2023

Jeanne MARCELLE,
veuve BLOUGORN, le 1^{er} septembre 2023

Marie Hélène LE BRAS,
veuve MÉVEL, le 13 septembre 2023

Hervé ANDRÉ,
le 11 septembre 2023

Jean Pierre SALVANT,
le 04 octobre 2023

Denis HELLER,
le 12 octobre 2023

Georges d'ARBOUSSIER,
le 17 octobre 2023

Jean Yves CALLAREC,
le 28 octobre 2023

Arlette ANDRÉS, épouse JÉZÉQUEL,
le 29 octobre 2023

Jean-Claude LAOT,
le 29 octobre 2023

Guy LE RESTE,
le 31 octobre 2023

Ernest NICOLAS,
le 02 novembre 2023

Jacques NICOLAS,
le 05 novembre 2023

Aline DE WITTELEIR,
veuve PAUL, le 05 novembre 2023

Michel GODEC,
le 05 novembre 2023

Marie-Thérèse DAVID,
veuve ROUILLY, le 07 novembre 2023

Aurore SOWINSKI,
le 09 novembre 2023

Robert DANGUY des DÉSERTS,
le 17 novembre 2023



MARIAGES

Maël RUSCHER et Raphaëlle CHAUDET, le 07 août 2023

Henri JOUANNY et Monique GAUDU,
le 09 août 2023

Pierre-Yves BELLEC et Caroline ROUMANEIX, le 26 août 2023

Alexis GROSSKOPF et Marie-Sygne LE BAUD, le 26 août 2023

Julie RAIMONDO et Maëlezig BIGI,
le 02 septembre 2023

François SÉRUIZIER et Anne LE VEN,
le 08 septembre 2023

CARANTEC

Salon des Arts

Invité d'honneur : **Jonathan FLORENT**



Jonathan Florent « L'Aquitaine au bosch »

Peintures & Sculptures

16 décembre 2023 - 7 janvier 2024

Espace André Jacq
Rue Pasteur



Ouvert tous les jours de 14h à 18h